

1. BDEAC - Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

<p>Mission Objectifs et du financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le développement économique et social des pays de la CEMAC, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ; • Apporter son concours aux Etats, aux organisations sous régionales, aux Institutions financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets ; • Appuyer les Etats, les organisations sous régionales, et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.
<p>Domaines de financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • construction ou modernisation des infrastructures de développement, • Création, acquisition, modernisation ou diversification des moyens de production, • Réhabilitation, restructuration ou privatisation des entreprises de production. • Financement d'investissements qui émanent du secteur privé, dans des domaines aussi variés que: <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures (énergie, télécommunications, ports, aéroports, chemins de fer, routes, matériels de transport, etc.) ; - Industries et agro-industries, mines ; - Agriculture, élevage, pêche, forêt et développement rural ; - Immobilier, hôtellerie ; - Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ; - Education et santé.
<p>Formes d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prêts directs à moyen ou long terme ; • Leasing ; • Participations au capital (essentiellement dans les entreprises de portée régionale ou sous régionale) ; • Avals et cautions ; • Avances pour le financement des études de projet ; • Lignes de refinancement des banques locales et des Etablissements de micro finance. <p>N.B : Pour une meilleure maîtrise des risques des projets financés, la Banque privilégie deux modalités d'intervention, le cofinancement avec d'autres banques et l'arrangement de financement.</p>
<p>Plancher de financement</p>	<p>Le montant du prêt sollicité auprès de la BDEAC devrait au minimum équivaloir à FCFA 200 millions.</p>
<p>Critères d'éligibilité</p>	<p>Tout projet privé soumis pour un financement de la BDEAC devrait répondre aux critères suivants, déclinés de manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet doit être porté par une société relevant du droit d'un des Etats membres de la CEMAC, obéissant aux principes comptables de l'OHADA; • Le marché du projet doit être porteur ; • Le projet doit permettre la création d'emplois et de richesse ; • Le projet doit dégager une rentabilité économique et financière satisfaisante ; • Le financement sollicité de la BDEAC doit au maximum être

	<p>équivalent à 50% du coût total hors taxes (HT) du projet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le promoteur doit pouvoir effectuer un apport en fonds propres à hauteur de 30% du coût total du projet toutes taxes comprises (TTC); • Le projet doit bénéficier de la participation d'un autre établissement financier ou d'une banque locale; • Le projet devrait respecter les normes en vigueur visant la • protection de l'environnement et la préservation des écosystèmes ; • La participation de la BDEAC au projet doit être assortie de garanties et sûretés.
<p>Composition du dossier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une requête de financement indiquant le coût du projet et le montant du concours sollicité ; • Un dossier administratif de la société comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Les statuts de l'entreprise et la preuve de son inscription au registre de commerce ; - Déclaration notariée de souscription et de versement ; - Convention d'établissement le cas échéant - Les autorisations nécessaires pour exercer. - Les CV des principaux dirigeants de l'entreprise ; - Une étude de faisabilité du projet ou un business plan faisant clairement ressortir : - Une description du secteur dans lequel s'inscrit le projet ; - Une étude de marché ; - Une étude technique du projet dans ses différents aspects; - Une étude financière ; - Une analyse socio-économique. • Une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les grands projets industriels, agro-industriels ou infrastructurels et un Certificat de conformité environnementale; • Les états financiers certifiés des trois derniers exercices pour les entreprises établies, ou un bilan d'ouverture pour les entreprises nouvelles; • Le dernier rapport d'activités pour les entreprises établies ; • Les justificatifs des dépenses déjà engagées, pour les projets en cours, et les sources de financement ; • Les lettres d'intentions et les conditions d'intervention des autres co-financiers éventuels ; • Les partenariats techniques et commerciaux du projet et les copies • des contrats y relatifs le cas échéant.
<p>Délais d'instruction du dossier</p>	<p>Si la demande de financement est jugée recevable par la BDEAC, les délais d'instruction et d'évaluation sont compris entre un mois et quatre mois.</p>